

COURRIER SOCIALISTE EUROPEEN

SERVICE DE PRESSE du Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté Européenne
et du Groupe Socialiste du Parlement Européen

LUXEMBOURG - Centre européen, plateau du Kirchberg
Tél. 477 41 et 47 27 97 - Telex: PARLEUROLUX 494

REPRODUCTION AUTORISEE ET

La C.E.E. ne doit pas s'arrêter à mi-chemin

LIBRARY

Professeur Dr. Karl Schiller
Ministre fédéral de l'économie
(République fédérale d'Allemagne)

~~MS~~

B

~~HL~~

EX

~~AD~~

IS

424.92

Par la réalisation de l'union douanière, les six pays de la C.E.E. ont mis le point final à une étape essentielle de l'intégration économique de l'Europe. Ceci nous donne l'occasion de faire le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'ici et de donner un aperçu de ce qui reste à accomplir.

La Communauté économique européenne ne représente pas seulement aujourd'hui un facteur déterminant de la vie économique et sociale des Etats membres; son développement a également des répercussions directes et décisives sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Les barrières douanières à l'intérieur de la Communauté ont pu être éliminées un an et demi avant la fin de la période transitoire prévue par le traité. Des organisations communes de marché ont été mises en place pour presque tous les principaux produits agricoles.

- Paraît au moins une fois par mois -

Abonnements: 1 an: 250 frs lux., 6 mois: 150 frs lux.. Banque: Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Luxembourg. Compte N° 02/402507 du Courrier Socialiste Européen. - Les articles qui paraissent dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement l'opinion des éditeurs.

Au cours de la décennie écoulée, les échanges commerciaux entre les Etats membres ont plus que triplé. Les échanges de la Communauté avec les pays tiers ont également connu une croissance supérieure à celle des échanges entre ces pays. Cette évolution positive sera sans doute encore renforcée du fait de l'entrée en vigueur des premières réductions tarifaires résultant du Kennedy round, au succès duquel la Communauté a largement contribué.

Les premiers pas, les plus importants, ont également déjà été accomplis dans la voie de l'union économique qui va au-delà de l'union douanière; nous ne citerons comme exemples que l'étroite coopération dans le domaine de la politique conjoncturelle et les travaux en matière de politique économique à moyen terme. Le produit national des pays de la Communauté a augmenté dans une proportion supérieure aux prévisions.

Mais ces incontestables succès ne peuvent nous cacher que, ces derniers temps, un sentiment de lassitude européenne, de stagnation de la politique européenne s'est répandu qui ne peut s'expliquer qu'en partie par les divergences d'opinion suscitées par le problème de l'adhésion. Les tâches qui restent à accomplir et l'état actuel de l'intégration exigent de la Communauté et des Etats membres qu'ils procèdent à un réexamen de leur politique et qu'ils réfléchissent, dans une optique nouvelle, aux intérêts européens communs.

L'élimination des entraves douanières - pour importante qu'elle soit - ne mène pas, à elle seule, à un véritable marché commun. Après l'abolition des droits de douane intracommunautaires et des restrictions quantitatives, les autres entraves aux échanges sont ressenties plus fortement encore : impôts indirects de conceptions différentes et dont le montant varie; dispositions divergentes en matière de législation sur les denrées alimentaires, les produits pharmaceutiques, les contrôles vétérinaires; mesures de sécurité différentes dans l'industrie, etc.

Et c'est dans ce domaine que la Communauté se rapproche de plus en plus des questions cruciales. Le désarmement douanier était simple comparé au rapprochement des dispositions relatives

à la sécurité et à l'ordre publics, ou à l'harmonisation des principaux impôts indirects avec leurs répercussions sur les recettes budgétaires. Et pourtant des progrès sont indispensables si les échanges doivent se développer sans heurts et sans distorsions de concurrence et si la C.E.E. ne veut pas s'arrêter à mi-chemin.

Parallèlement, il importe de créer les conditions nécessaires à une coordination toujours plus étroite des décisions en matière de politique économique. L'interdépendance croissante des économies ainsi que l'accélération et le renforcement des mutations structurelles provoquées dans l'industrie moderne par la mise en place d'un espace économique de 185 millions de consommateurs rendent toujours plus nécessaire une harmonisation de la politique économique des Etats membres et une action communautaire. C'est en ce domaine que la preuve doit être faite d'une volonté politique orientée vers l'intégration économique.

Dans ce contexte, les travaux relatifs à une politique économique à moyen terme seront la clé de voûte de l'édifice. A la suite du premier programme adopté l'année dernière par la Communauté et les Etats membres, l'accent doit être mis tout spécialement, dans les mois à venir, sur une politique harmonisée de l'industrie, des structures, de la recherche et des revenus.

L'organisation des relations extérieures doit aller de pair avec la consolidation intérieure de la Communauté. Et à ce propos, les pays à qui il faudrait accorder l'adhésion resteront le point central de nos préoccupations. Afin de préparer la voie à l'adhésion définitive, il importe désormais de conclure rapidement un arrangement commercial englobant des réductions tarifaires substantielles et d'intensifier la coopération dans le domaine de la recherche et de la technologie.

Le Conseil de ministres et la Commission s'efforceront, à l'avenir également, de parfaire l'intégration. Mais plus que par le passé, la Communauté et les Etats membres devraient essayer de s'entendre sur les tâches prioritaires afin d'éliminer d'abord les entraves les plus importantes et d'améliorer ainsi les conditions d'une coopération toujours plus étroite des entreprises par delà les frontières nationales. Un marché commun, dans le sens le

plus vrai du terme, ne pourra être réalisé que si les institutions communautaires, les Etats membres et les entreprises unissent leurs forces. L'union économique ne se fera pas par voie de législation ou de réglementation. Une action concertée est indispensable.

Au fur et à mesure des progrès de l'intégration et de son incidence sur la politique des différentes nations, le sentiment de solidarité entre les Etats membres et la volonté politique de poursuivre l'intégration devront devenir plus profonds. L'évolution récente en France a clairement montré aux Etats membres des Communautés européennes à quel point ils sont interdépendants. Nous pouvons espérer que de cette situation de consolidation de la Communauté et de son élargissement naîtra une nouvelle chance.

